Mouvement des Entreprises de France

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 29 juin 2018

Procédure de déficit excessif, Brexit, obstacles au commerce, France - Italie, Grèce, UE - Chine, supercalculateurs, ACP...

22 juin : la France sort officiellement de la procédure de déficit excessif de l'UE
Le 22 juin, les vingt-huit ministres des Finances de l'UE ont approuvé la fin de la procédure de déficit excessif à l'encontre de la France. La procédure était ouverte depuis 2009. En 2017, le déficit français est repassé sous la barre des 3% du PIB. La procédure, qui concernait vingt-quatre Etats membres en 2011, ne s'applique désormais plus qu'à l'Espagne.

Brexit : publication du Livre blanc sur les futures relations le 9 juillet
Le Livre blanc sur les futures relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne devrait être publié le 9 juillet. Le document doit clarifier la position du Royaume-Uni dans les négociations en cours avec l'Union européenne.

L'Union européenne supprime un nombre record d'obstacles au commerce
Selon le rapport annuel sur les obstacles au commerce et à l'investissement, la stratégie renforcée d'accès au marché de l'UE a permis la levée totale ou partielle, en 2017, de 45 obstacles entre l'Union européenne et ses principaux compétiteurs. Les obstacles supprimés s'appliquaient à 13 grands secteurs d'exportation et d'investissement de l'UE. Le rapport indique également que 67 nouveaux obstacles ont été recensés en 2017, confirmant la tendance protectionniste.

France - Italie : coopération renforcée entre le Medef et la Confindustria
Le Président du Medef accueillera, le 5 juillet, le Président Boccia ainsi que les 80 directeurs généraux des fédérations et des territoires de la Confindustria. Le même jour, une délégation du Medef Périgord sera reçue à Milan par l'organisation patronale de Lombardie. Rappel : depuis le forum des entreprises franco-italiennes qui s'est tenu à Rome en janvier dernier, les organisations ont établi une coopération renforcée.

Grèce : accord sur l'allègement de la dette
Le 22 juin, les ministres de la Zone euro ont accordé un délai de 10 ans supplémentaires à la Grèce pour rembourser le capital et les intérêts à ses créanciers, soit 42,5 ans. Cette décision est cruciale pour redonner confiance aux investisseurs. Les ministres ont également décidé d'octroyer un filet de sécurité de 15 Mds € à la Grèce, au cas où un financement par les marchés serait trop coûteux.

UE - Chine : 7ème dialogue économique et commercial de haut niveau
Le 25 juin, l'UE et la Chine ont tenu, à Pékin, la 7ème édition du dialogue économique et commercial de haut niveau. Les discussions ont notamment porté sur la gouvernance économique mondiale, le soutien au système commercial multilatéral, les questions de commerce et d'investissement, ainsi que l'économie numérique, la coopération en matière climatique et environnementale et la connectivité. Une délégation de BusinessEurope se rendra en Chine à la mi-juillet.

Supercalculateurs : accord sur le développement d'une infrastructure de pointe
Le 25 juin, les Vingt-huit se sont accordés pour stimuler un écosystème en matière de calcul à haute performance en établissant une nouvelle entreprise commune européenne. Celle-ci supervisera la mise en commun des

ressources afin de mettre au point des supercalculateurs. Le calcul à haute performance est crucial pour la transformation numérique des entreprises et l'économie des données.

ACP : l'Union européenne prête à négocier un nouveau partenariat ambitieux avec 79 pays

Le 22 juin, la Commission européenne a reçu l'autorisation et les directives de négociations des Etats membres afin de lancer des négociations sur un nouvel accord de partenariat avec les pays africains, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le cadre actuel qui régit les relations EU-ACP, connu sous le nom d'accord de Cotonou, expirera en février 2020.